



BUREAU EXECUTIF

Réunion du 2 février 2017

PROCES VERBAL

Présidence : David LAPPARTIENT

Membres présents :

Patrice ROY, Pierre POUYET, Henri LAFARGUE, Sylvain DUPLOYER, Ludovic SYLVESTRE, Eric JACOTE, Michel BERGEAT.

Membre absente excusée :

Laurence LEMBOUCHER.

Invité : Marc MADIOT, Président de la LNC.

Absent : Armand MEGRET, Médecin fédéral national.

Assistent également à la réunion :

Arnaud COURTIER, Directeur général ;
Magali DELLA SCHIAVA, Assistante du Président et du Directeur général ;
Anne LEPAGE, Responsable de la Direction des activités sportives ;
Vincent JACQUET, Directeur technique national ;
Christophe LAVERGNE, Directeur juridique ;
Jean-Jacques FRINOT, Chargé de missions auprès de la direction générale ;
Claire GUILLEMAIN, Responsable des ressources humaines ;
Thierry BONVARLET, Directeur comptabilité et finances.

La séance est ouverte à 9 h 00'

I. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

David LAPPARTIENT souhaite la bienvenue aux membres et les remercie pour leur soutien depuis de nombreuses années.

II. ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 5 JANVIER 2017

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

III. VIE FEDERALE ET INFORMATIONS INTERNATIONALES

1. Naissance

David LAPPARTIENT annonce la naissance de Kandiss BRUNET, survenue le 25 janvier 2017. Le Bureau exécutif et son Président adressent leurs félicitations aux parents.

2. Décès

David LAPPARTIENT déplore plusieurs décès, dont celui de Richard MARILLIER survenu le 27 janvier 2017 à l'âge de 92 ans. Celui qu'il qualifie de grand serviteur du cyclisme français fut le premier Directeur technique national de la FFC. Il mentionne également les décès des grand-mères respectives d'Anne LE PAGE et d'Emmanuel BRUNET. Le Bureau exécutif et son Président adressent leurs condoléances aux familles et amis des défunts.

3. Elections de nouveaux Présidents de comités régionaux

David LAPPARTIENT annonce les élections de nouveaux Présidents de comités régionaux : Michel CANFORA en Provence et André LECAT pour la Côte d'Azur. Il précise que ces deux nouveaux Présidents auront en charge de préparer la fusion de ces comités régionaux.

4. Fusions de comités régionaux

Le Président annonce la naissance de deux nouveaux comités régionaux. Celui du Grand-Est pour lequel Jean-Claude CLAUDEL a été élu Président. Et celui des Hauts de France, dont le Président est Philippe LIMOUSIN.

5. Championnats de France de cyclo-cross 2017 à Lanarvily (Bretagne)

David LAPPARTIENT rend compte de belles compétitions et rend hommage à Jean LE HIR, Président d'honneur du comité d'organisation.

6. Championnats du monde de cyclo-cross à Bieles (Luxembourg)

Le Président fait état des nombreux incidents dont fut victime la majorité des concurrents français.

7. Réunion entre la FFC et l'Union Sport et Cycle

Le Président invite Arnaud COURTIER à rendre compte de la réunion tenue le 12 janvier au siège fédéral.

8. Dossier « My Coach »

David LAPPARTIENT invite le Directeur général et le Directeur technique national à apporter des informations sur l'état d'avancement de ce dossier.

9. Statistiques des licences

Le Président commente l'état comparatif des situations arrêtées aux 31 janvier 2017 et 2016. 86.392 licences ont été délivrées à la date du 31 janvier 2017. Il souligne les progressions par disciplines : 10,09% pour le BMX, 4,14% pour le VTT et 3,56% pour le cyclisme traditionnel.

10. Signature d'une convention entre la FFC et l'UNSS

David LAPPARTIENT invite Sylvain DUPLOYER à rendre compte de la journée organisée le vendredi 20 janvier 2017 sur le site de Saint-Quentin-en-Yvelines. Il se réjouit de la signature de la convention réalisée le même jour.

11. Réunion de la commission de contrôle des opérations électorales

Le Président annonce la réunion de la commission de contrôle des opérations électorales le jour même, en début d'après-midi. Il demande au Directeur juridique d'apporter quelques informations intéressant les membres. Christophe LAVERGNE fait état de la réception de 52 candidatures pour les sièges à pourvoir au sein de Conseil fédéral. Il précise que la proportionnalité sera respectée pour les candidatures féminines. Ludovic SYLVESTRE déclare que les différentes candidatures seront publiées dans la prochaine édition de « France Cyclisme » et sur le site internet fédéral. Le Secrétaire Général apporte des informations sur les modalités des opérations pour le jour de la tenue de la prochaine assemblée générale électorale, notamment sur le recours au vote électronique par les délégués.

12. Remises exceptionnelles de la médaille d'or de la FFC

David LAPPARTIENT invite les membres à assister à la cérémonie de remise des médailles d'or de la FFC, organisée le 3 février 2017 à 11 heures 45' dans le salon olympique du Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines. Il rappelle que la médaille d'or de la FFC, plus haute distinction fédérale, sera attribuée à Michel LAUGIER, Maire de Montigny-le-Bretonneux et Président de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, Robert CADALBERT, ancien Président de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, Yves MACHEBOEUF, ancien Vice-Président de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Le Président explique combien il souhaitait ardemment récompenser ceux qui se sont énormément investis à ses côtés pour que le Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines voie le jour.

13. Commission des athlètes de haut niveau du CNOSF

Le Président invite le Directeur technique national à rendre compte de l'organisation de l'élection des membres de la commission des athlètes de haut niveau au sein du CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français). Vincent JACQUET rappelle les conditions d'éligibilité et explique que les candidats possibles pour représenter le cyclisme ont été sélectionnés. Il cite les candidats destinataires d'une lettre à la signature du Président de la FFC : Jean-Christophe PERAUD, Audrey CORDON-RAGOT, Bryan COQUARD, Laetitia LECORGUILLE, Julie BRESSET, Julien ABSALON.

14. Convention entre la FFC et la Fédération des clubs de la Défense

David LAPPARTIENT invite Vincent JACQUET à apporter des explications sur le contenu et les objectifs de la Convention qui doit être signée le mercredi 15 février 2017 entre la FFC et la Fédération des clubs de la Défense.

15. Convention d'objectifs entre la FFC et son ministère de tutelle

Le Président annonce qu'une réunion est programmée le mercredi 15 février 2017. Il déclare que la première partie de la contribution financière a été versée à la FFC. Le Directeur technique national précise que 2017 constituera la dernière année de la convention pluriannuelle d'objectifs. Il affirme que les enjeux sont néanmoins importants, notamment en matière de ressources humaines en raison de la programmation d'une réduction globale de 20 postes de cadres d'Etat sur ceux mis à disposition des fédérations sportives nationales. Il fait également état d'une réduction probable de 60 K€ et d'une préemption égale à 3% de la dotation globale fédérale de l'année N-1, pour le financement de futurs projets par les fédérations qui en sont porteuses.

16. Programmation de plusieurs baptêmes de piste

David LAPPARTIENT annonce qu'un baptême de piste est programmé le mercredi 15 février 2017. Vincent JACQUET et lui-même accueilleront Yvon BRETON et Emmanuel CHAZALET, dirigeants de « AG2R La Mondiale », au siège fédéral et sur la piste du Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines. Le jeudi 2 mars 2017, David LAPPARTIENT, Michel CALLOT, Vincent JACQUET et Arnaud COURTIER accueilleront Federico MUSI, le PDG de Look, et Raphaël JEUNE pour un entraînement sur la piste du Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines. Enfin, le Président fait part de la venue de Christian ESRTOSI, Président de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, pour un baptême de piste programmé le mercredi 1^{er} mars 2017.

17. Affaire Ciprelli

Le Président invite le Directeur juridique à rendre compte de l'audience tenue le 19 janvier 2017 au Tribunal de grande instance de Grenoble. Au terme de son intervention, Christophe LAVERGNE annonce que le délibéré sera rendu le 9 mars 2017.

18. Dossier relatif au contentieux entre la FFC et le SNUPIS (Syndicat national UNSA des personnels isolés du sport)

David LAPPARTIENT informe les membres que le jugement rendu dernièrement par le Tribunal d'instance de Saint-Germain-en-Laye a été défavorable à la FFC. Arnaud COURTIER déclare que le jugement rendu par le Tribunal d'instance de Saint-Germain-en-Laye a annulé le résultat des élections des délégués du personnel organisées en 2015 et invite la FFC à reprendre les discussions pour parvenir à un accord préélectoral avec les syndicats et astreint la FFC à communiquer à ceux-ci la liste des personnels mis à disposition par l'Etat, la liste des personnels vacataires. Il fait également part des démarches entreprises pour obtenir des précisions indispensables auprès du ministère de tutelle de la FFC et des actions à mettre en œuvre.

David LAPPARTIENT annonce qu'il a mandaté maître Paul MAURIAC pour introduire un pourvoi en cassation présenté par le Président de la FFC.

Suite à une intervention d'Eric JACOTE, Christophe LAVERGNE apporte des précisions et affirme que le jugement du Tribunal d'instance de Saint-Germain-en-Laye est motivé. Il rend également compte des actions engagées en collaboration avec maître Paul MAURIAC.

19. Mouvements de personnels

Le Président annonce que Johanna PITAVY a repris son poste d'assistante généraliste (CDI) le mardi 24 janvier 2017. Charly BOURASSEAU, assistant généraliste en CDD, a quitté la FFC le mercredi 25 janvier 2017 après avoir effectué le remplacement de Johanna PITAVY pendant le congé maternité de cette dernière. Thomas LAGATHU, étudiant en licence STAPS, a effectué un stage d'observation de trois jours à la Direction des activités sportives les 16, 20 et 23 janvier 2017.

20. Homologation d'un record de l'heure

Le Secrétaire Général propose l'homologation de la performance réalisée par M. Jean-Pierre DENENOIS le 7 juin 2016 sur le vélodrome de Mexico (Mexique). Le licencié a couvert la distance de 40,562 km en une heure et est ainsi devenu le détenteur du record de France de l'heure de la catégorie des 70-74 ans. Ce record est homologué à l'unanimité.

21. Convention d'objectifs ente la FFC et la Fédération cycliste du Monténégro

Le Président informe les membres des démarches entreprises à la demande de la Fédération du Monténégro pour établir une convention entre la Fédération Française de Cyclisme et la Fédération cycliste du Monténégro. David LAPPARTIENT sollicite un mandat auprès du Bureau exécutif pour l'autoriser à signer ce document. David LAPPARTIENT précise que dans ce cadre, un coureur monténégrin va courir durant la saison 2017 sous les couleurs du SC Martigues. Le mandat est accordé à l'unanimité.

22. Participation du Président au Congrès de la Confédération panaméricaine de cyclisme

David LAPPARTIENT informe les membres qu'il a participé au récent Congrès de la Confédération panaméricaine de cyclisme (COPACI) tenu à La Havane (Cuba). Il annonce qu'il a signé une convention de membres associés à la Confédération panaméricaine de cyclisme pour les comités de Martinique, Guadeloupe, Saint-Martin, Guyane. Il précise que cette convention établie entre l'Union Cycliste Internationale, la Confédération panaméricaine de cyclisme et la Fédération Française de Cyclisme permettra aux meilleurs licenciés de ces comités cyclistes d'être sélectionnés aux championnats de la Confédération panaméricaine de cyclisme et d'être éventuellement sélectionnés pour les Jeux panaméricains sous les couleurs de leurs comités régionaux respectifs.

23. Congrès de la Confédération d'Océanie

Le Président annonce qu'une convention a été signée entre la Confédération océanienne de cyclisme et le comité régional de cyclisme de Nouvelle-Calédonie. Par celle-ci, le comité régional de Nouvelle-Calédonie est devenu membre associé au même titre que la Fédération

tahitienne de cyclisme. Ses licenciés pourront désormais être sélectionnés pour participer aux compétitions organisées par la Confédération océanienne de cyclisme.

24. Congrès de la Confédération africaine de cyclisme

David LAPPARTIENT annonce sa participation au Congrès de la Confédération africaine de cyclisme, organisé à Louxor (Egypte) le 12 février 2017.

25. Comité directeur de l'Union Cycliste Internationale

Le Président rend compte du récent congrès de l'Union Cycliste Internationale, tenu au Luxembourg dans le cadre de l'organisation des championnats du monde de cyclo-cross.

26. Gestion du comité régional de Corse

David LAPPARTIENT propose que la Fédération Française de Cyclisme nomme M. Michel BERGEAT en qualité d'administrateur du comité régional cycliste de Corse, au nom de celle-ci. Il précise que pour ceci, il s'appuiera sur le comité régional de cyclisme de Provence, après accord du Président de celui-ci. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

IV. INTERVENTIONS DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL ET DU PRESIDENT DE LA LNC

1. Intervention du Président de la LNC

Le Président donne la parole à Marc MADIOT.

1.1. Coûts d'inscription des épreuves professionnelles

Le Président de la LNC rend compte d'une augmentation conséquente intervenue récemment au sujet d'une course professionnelle organisée en Poitou-Charentes. David LAPPARTIENT et Michel BERGEAT apportent des explications. Le Président de la FFC affirme qu'un courrier a été adressé à tous les Présidents de comités régionaux par le Secrétaire Général pour leur rappeler qu'ils n'avaient pas la latitude d'appliquer une taxe régionale aux épreuves professionnelles organisées dans leurs secteurs géographiques respectifs.

1.2. Conciliation entre les parties à Cholet

Marc MADIOT annonce qu'il n'a pas réussi à réconcilier les deux parties (le Maire et le Président du comité d'organisation), en raison d'un problème relationnel insoluble. De ce fait, il n'y aura pas de 40^e édition de l'épreuve cycliste professionnelle en 2017.

1.3. Annulation du Tour méditerranéen

Le Président de la LNC déclare que le Tour méditerranéen ne sera pas organisé en 2017.

1.4. Relations entre la LNC et l'Union Cycliste International

Marc MADIOT rend compte de l'évolution du dossier et de la procédure engagée devant le TAS (Tribunal arbitral du sport).

1.5. Intervention du Président de la FFC

David LAPPARTIENT déplore l'annulation du Tour du Qatar et fait part des difficultés relatives à l'organisation du Tour de Turquie. Après quoi, il communique des informations relatives à la gestion des prix des courses professionnelles au niveau international. Enfin, le Président de la FFC et le Président de la LNC rendent compte d'échanges récents avec les dirigeants de l'AIGCP (Association internationale des groupes cyclistes professionnels) et de « Vélonge ».

2. Intervention du Directeur technique national

Le Président donne la parole à Vincent JACQUET.

2.1. Championnats du monde de cyclo-cross

Le Directeur technique national mentionne les résultats enregistrés dans les différentes catégories et signale de nombreuses crevaisons. Il affirme que l'image de l'équipe de France est néanmoins positive.

2.2. Echanges avec le Président de la LNC

Vincent JACQUET annonce qu'il va rencontrer le Président de la LNC pour définir conjointement le profil du futur sélectionneur national de l'équipe de France sur route « élites ». Après quoi, il sera réalisé un appel à candidatures.

2.3. Recrutement d'un Directeur du haut niveau des équipes de France

Le Directeur technique national annonce le lancement prochain de la phase de recrutement d'un Directeur du haut niveau des équipes de France.

2.4. Dossier « My Coach »

Vincent JACQUET évoque l'évolution du projet et quelques écueils à surmonter pour parvenir à la création d'une licence « my coach vélo » entièrement dématérialisée. Henri LAFARGUE annonce que l'outil informatique peut s'adapter mais qu'il est nécessaire que les demandes soient clairement précisées et que le temps nécessaire à leur réalisation et leur coût doivent être pris en compte.

Après les interventions de Christophe LAVERGNE, Ludovic SYLVESTRE, Michel BERGEAT et Arnaud COURTIER, le Président propose la création d'un groupe de travail constitué par Christophe LAVERGNE, Arnaud COURTIER, Vincent JACQUET, Ludovic SYLVESTRE et Henri LAFARGUE, avec l'objectif de trouver une solution à la création de cette licence avant la fin du mois de février 2017. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

V. INDEMNISATION DU PRESIDENT

David LAPPARTIENT attire l'attention des membres sur le fait qu'il sera le dernier Président bénévole de la FFC. Il explique les motivations qui le conduisent à proposer que son successeur soit indemnisé. Il invite le Directeur juridique à apporter des explications sur les conditions à remplir par l'association Fédération Française de Cyclisme pour que son Président puisse être indemnisé. Après l'exposé présenté par Christophe LAVERGNE et les réponses apportées par ce dernier aux demandes de précisions et interrogations des membres, le Président propose de fixer pour montant de l'indemnisation du futur Président de la Fédération Française de Cyclisme, à élire lors de l'assemblée générale programmée le samedi 11 mars 2017 à Paris, la somme de 42.000 € brut, représentant le total de l'indemnisation annuelle brute, qui sera versée mensuellement sur douze mois.

Après une intervention de Michel BERGEAT, David LAPPARTIENT soumet sa proposition à approbation par un vote à mains levées. Henri LAFARGUE souhaite s'abstenir et Michel BERGEAT vote contre. La proposition est adoptée à la majorité et sera soumise à l'examen du Conseil fédéral lors de sa séance programmée le vendredi 3 et le samedi 4 février 2017.

VI. ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 11 MARS 2017

Le Président invite le Secrétaire Général à présenter le projet d'ordre du jour de l'assemblée générale électorale du 11 mars 2017. Après quoi, le Président propose d'ajouter deux points. Le projet amendé est adopté à l'unanimité. Voir en annexe 1.

David LAPPARTIENT quitte la séance et confie la présidence de la réunion au Secrétaire Général.

VII. PROPOSITIONS DES COMMISSIONS

1. Commission du BMX

Sylvain DUPLOYER présente les propositions de la commission.

1.1. Labellisation des structures de divisions nationales

1.1.1. Division nationale 1

La commission propose que le label structure de division nationale 1 soit attribué au titre de l'année 2017, aux structures suivantes : DN Evreux Yess BMX (Normandie), DN1 BMX Pays

de la Loire, Compiègne Sport Rad (Picardie). A l'unanimité, le Bureau exécutif décide d'attribuer le label « division nationale 1 » à ces structures, au titre de l'année 2017.

1.1.2. Division nationale 2

La commission propose que le label structure de division nationale 2 soit attribué au titre de l'année 2017, aux structures suivantes : DN BMX Côte d'or (Bourgogne), Union BMX Vaucluse (Provence), Vitrolles Vélo Club BMX (Provence), Team Drôme BMX (Rhône-Alpes). A l'unanimité, le Bureau exécutif décide d'attribuer le label « division nationale 2 » à ces structures, au titre de l'année 2017.

Sylvain DUPLOYER déclare que le dossier du « Team Drôme BMX » a été reçu en retard (le 14 janvier 2017) et au-delà de la date du 28 novembre 2016. De ce fait, cette structure est soumise à une pénalité de 120 points.

2. Commission du VTT

Eric JACOTE présente les propositions de la commission, relatives à l'attribution des labels pour l'année 2017.

2.1. Divisions nationales

A l'unanimité, le Bureau exécutif décide d'attribuer le label « division nationale » aux structures suivantes, au titre de l'année 2017.

	Nom	Comité	Type	Labellisation
DIVISION NATIONALE 1	ANNECY CYCLISME COMPETITION	RHONE ALPES	CLUB	labellisé
	CALVISSON VTT	LANGUEDOC ROUSSILLON	CLUB	labellisé
	SCOTT CREUSE OXYGENE GUERET	LIMOUSIN	CLUB	labellisé
	US CAGNES VTT	COTE D'AZUR	CLUB	labellisé
	VELO CLUB ORNANS	FRANCHE COMTE	CLUB	En attente
	CSO MILLAU AVEYRON	MIDI PYRENEES	CLUB	En attente
	R VTT MORILLON	RHONE ALPES	CLUB	En attente
	CLIC CHAMBERY SAVOIE	RHONE ALPES	CLUB	En attente
	CURE GIROMAGNY VTT	FRANCHE COMTE	CLUB	labellisé
DIVISION NATIONALE 2	HAUTE MARNE VTT	GRAND EST	Départementale	labellisé
	TEAM VOSGES VTT	GRAND EST	Départementale	labellisé
	VENDEE VTT	PAYS DE LOIRE	Départementale	labellisé
	VSC BEAUNE 21	BOURGOGNE	CLUB	labellisé
	VTT CONLIEGE BASSIN LONS LE SAUNIER	FRANCHE COMTE	CLUB	labellisé
	VTT FUN CLUB	GRAND EST	CLUB	labellisé
	VTT VCA ANJOS	RHONE ALPES	CLUB	labellisé
	AIX VTT	PROVENCE	CLUB	En attente
	PIVOT - EC ANDUZE	LANGUEDOC ROUSSILLON	CLUB	En attente
	CREUSE MAINSAT EVAUX	LIMOUSIN	CLUB	labellisé
	EC CHATEAU THIERRY VTT	HAUTS DE FRANCE	CLUB	labellisé
DIVISION NATIONALE 3	GIANT VENELLES	PROVENCE	CLUB	labellisé
	HORIZON MONTLUCON	AUVERGNE	CLUB	labellisé
	LAVAL CYCLISME 53 VTT	PAYS DE LOIRE	CLUB	labellisé
	MEUSE 55	GRAND EST	Départementale	labellisé
	OC GIF VTT	ILE DE FRANCE	CLUB	labellisé
	POMMIERS ERIC FAVRE	RHONE ALPES	CLUB	labellisé
	GRANDE REGION EST VTT	GRAND EST	Régionale	labellisé
	VELO CLUB DOLOIS	FRANCHE COMTE	CLUB	labellisé
	VELO CLUB DU PAYS VALLONNAIS	RHONE ALPES	CLUB	labellisé
	VTT GAURIAC 33	AQUITAINE	CLUB	labellisé
	VTT SA VERDUN	GRAND EST	CLUB	labellisé
	VTT SAINT AMAND LES EAUX	HAUTS DE FRANCE	CLUB	labellisé
	VTT ST LO	NORMANDIE	CLUB	labellisé
	VTT VAL D'ESSONNE	ILE DE FRANCE	CLUB	labellisé
	XC 63	AUVERGNE	CLUB	labellisé
	XC COMITE DU LOIRET	CENTRE	Départementale	labellisé
	ATAC VTT THUIR	LANGUEDOC ROUSSILLON	CLUB	En attente
	E.B. MANOSQUE	PROVENCE	CLUB	En attente
	HAUTE GARONNE TREK VTT	MIDI PYRENEES	Départementale	En attente
	JOLLYWEAR CHULLANKA AMSL VTT LEVENS	COTE D'AZUR	CLUB	En attente
	LE MANS SARTHE VELO	PAYS DE LOIRE	CLUB	En attente
	MADEWIS PERNES	PROVENCE	CLUB	En attente
	SPECIALIZED VOSGES	GRAND EST	Départementale	En attente
	TEAM MOSELLE CULTURE VELO	GRAND EST	Départementale	En attente
	VELOROC CAVAILLON	PROVENCE	CLUB	En attente
	VTT HORIZON 44	PAYS DE LOIRE	Départementale	En attente
	VTT LOZERE	LANGUEDOC ROUSSILLON	Départementale	En attente

2.2. Teams de marques

A l'unanimité, le Bureau exécutif décide d'attribuer le label « division nationale » aux structures suivantes, au titre de l'année 2017.

	Nom	Comité	
MARQUE Cross Country	BH-SRSUNTOUR-KMC	ILE DE FRANCE	labellisé
	CUBE PRO FERMETURES	BRETAGNE	labellisé
	FOCUS MTB RACING TEAM	GRAND EST	labellisé
	HASE	GRAND EST	labellisé
	LOOK-BEAUMES DE VENISE	PROVENCE	labellisé
	MATERIEL-VELO.COM	RHONE ALPES	labellisé
	MASSI	AQUITAINE	labellisé
	NCA BERGAMONT	COTE D'AZUR	labellisé
	OFFROAD GIANT	BOURGOGNE	labellisé
	TEAM SUNN	GRAND EST	labellisé
	TROPIX FACTORY RACING	CENTRE	labellisé
	VELOCOC BMC	PROVENCE	labellisé
	VTT LA TOUCHE	BRETAGNE	labellisé
	EVERBLUE BY KROSS	GRAND EST	En attente
MARSEILLETECHNOTEAM13- HEADCYCLES-ROTOR	PROVENCE	En attente	
MATERIEL-VELO.COM	RHONE ALPES	En attente	
TEAM BULLS FRANCE	GRAND EST	En attente	

	Nom	Comité	
MARQUE Descente	ADDITION DOWNHILL TEAM	RHONE ALPES	labellisé
	COMMENCAL - LAC BLANC	GRAND EST	labellisé
	COMMENCAL / VALLNORD	RHONE ALPES	labellisé
	DORVAL AM NICOLAI	RHONE ALPES	labellisé
	LES GETS INTENSE	RHONE ALPES	labellisé
	SPECIALIZED GRAVITY	LANGUEDOC ROUSSILLON	labellisé
	TC CONCEPT	AUVERGNE	labellisé
	VV RACING	LANGUEDOC ROUSSILLON	labellisé
	X1 RACING	LANGUEDOC ROUSSILLON	labellisé

	Nom	Comité	
MARQUE Trial	DORVAL AM OZONYS	RHONE ALPES	labellisé

2.3. Teams français UCI

29 structures françaises ont effectué une demande de labellisation

	Nom
UCI MTB TEAMS	ADDITION DOWNHILL TEAM
	BH-SRSUNTOUR-KMC
	CALVISSON VTT
	CLIC CHAMBERY SAVOIE
	COMMENCAL - LAC BLANC
	COMMENCAL / VALLNORD
	CUBE PRO FERMETURES
	DORVAL AM NICOLAI
	FOCUS MTB RACING TEAM
	HORIZON MONTLUCON
	LES GETS INTENSE
	LOOK-BEAUMES DE VENISE
	MARSEILLETECHNOTEAM13- HEADCYCLES-ROTOR
	MASSI
	MATERIEL-VELO.COM
	OFFROAD GIANT
	PIVOT - EC ANDUZE
	R-VTT MORILLON
	SCOTT CREUSE OXYGENE GUERET
	SPECIALIZED GRAVITY
	GRANDE REGION EST VTT
	TEAM VOSGES VTT
	TROPIX FACTORY RACING
	US CAGNES VTT
	VELO CLUB ORNANS
	VELOCOC BMC
	VTT SA VERDUN
	VTT VCA ANJOS
	VV RACING

VIII. EPREUVES OFFICIELLES

1. Championnats de France masters sur piste 2017

A l'unanimité, le Bureau exécutif décide d'attribuer l'organisation des championnats de France masters sur piste 2017 au site du Neubourg (Normandie) pour une réalisation du 16 au 18 juin.

2. Coupe de France de VTT et trial 2017

A l'unanimité, le Bureau exécutif décide de fixer les dates et lieux d'organisations suivants :

24 au 26 mars : Marseille (13) XCO/XCE # 1 (UCI classe 1) + Junior séries.

14 et 16 avril : Saint-Pompon (24) XCO # 2 relais teams VTT (UCI classe 1).

5 au 7 mai : Chamberet (19) XCO # 3 XCE # 2 (UCI classe 1).

23 et 25 juin : Lons-le-Saunier (39) XCO # 4 XCE # 3 (UCI hors classe).

26 et 27 juillet : Les Menuires (73) trial # 1 (UCI classe 1).

12 et 13 août : Pra Loup (04) descente # 1 (UCI classe 1).

18 et 20 août : Montgenèvre (05) XCO # 5 XCE # 4 descente # 2 trial # 2 (UCI classe 1).

3. Coupe de France d'enduro VTT 2017

A l'unanimité, le Bureau exécutif décide de fixer les dates et lieux d'organisations suivants :

11 et 12 mars : Levens (06) enduro #1.

20 et 21 mai : Raon l'Etape (88) enduro #2.

24 et 25 juin : Val d'Allos (04) enduro #3.

15 et 16 juillet : Samoëns (74) enduro #4.

22 et 23 juillet : Les Orres (05) enduro #5.

4. Championnats de France de VTT 2017

A l'unanimité, le Bureau exécutif décide de fixer les dates et lieux d'organisations suivants :

13 au 16 juillet : Ploec L'Hermitage (22) XCO/ XCE/trial/relais des comités/ XCO masters.

28 et 29 juillet : Les Carroz (74) descente/DHI masters.

5. Trophée de France des jeunes vététistes 2017

A l'unanimité, le Bureau exécutif décide d'attribuer l'organisation du Trophée de France des jeunes vététistes 2017 au site de Morzine (Rhône-Alpes) pour une réalisation du 1^{er} au 4 août.

6. Challenge France Nord-Ouest de BMX 2019

A l'unanimité, le Bureau exécutif décide d'attribuer l'organisation du Challenge France Nord-Ouest de BMX 2019 aux sites suivants : Guipavas (29 – Bretagne), Champagné-les-Marais (85 – Pays de la Loire).

7. Coupe du monde de VTT 2017

Le Bureau exécutif enregistre les candidatures suivantes :

29 et 30 avril : Lourdes (65) DHI.

29 et 30 juillet : Les Menuires (73) trial.

26 et 27 août : Albertville (73) trial.

8. Championnats de France masters de cyclo-cross 2018

Le Bureau exécutif enregistre la candidature du site de Beaumont-sur-Sarthe (Pays de la Loire).

9. Coupe du monde de cyclo-cross 2018-2019

Le Bureau exécutif enregistre la candidature du site de Pont-Château (Pays de la Loire) pour une organisation programmée le week-end suivant l'organisation des championnats de France.

10. Championnats du monde de cyclo-cross masters 2019-2020

Le Bureau exécutif enregistre la candidature du site de Domont (95 – Ile de France).

IX. QUESTIONS DIVERSES

1. Intervention de Sylvain DUPLOYER

Sylvain DUPLOYER exprime son mécontentement au sujet des maillots que doivent porter les pilotes de BMX non sélectionnés en équipe de France sur les épreuves officielles internationales. Il insiste une fois de plus sur le fait que cette situation contribue à forger une très mauvaise image pour la FFC. Il propose de ne plus changer le design de ces maillots pour une durée de quatre ans. Arnaud COURTIER rappelle que le contrat en cours entre la FFC et le prestataire de services expire à la fin de l'année 2018.

2. Intervention d'Eric JACOTE

Eric JACOTE évoque le contentieux entre la FFC et trois athlètes. Il rend compte de la réunion de conciliation tenue le jeudi 26 janvier 2017 et provoquée par M. Thierry BRAILLARD, Secrétaire d'Etat aux sports. Eric JACOTE explique que David LAPPARTIENT, retenu par d'autres obligations, lui avait demandé de représenter la FFC. Il affirme que la FFC et la Direction technique nationale ont pu exprimer leurs arguments, en contrepartie des griefs exposés par les athlètes. Vincent JACQUET explique que les griefs sont différents selon les athlètes. Il déclare que les cas de chacun ont été étudiés individuellement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 20'.

Le Président

Le Secrétaire Général

David LAPPARTIENT

Patrice ROY

Plan d'actions

Points de l'ordre du jour	Personnes concernées	Actions et échéances
IV. INTERVENTIONS DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL ET DU PRESIDENT DE LA LNC		
2. Intervention du Directeur technique national		
2.4. Dossier « My Coach »	Ch. LAVERGNE, A. COURTIER, V. JACQUET, L. SYLVESTRE et H. LAFARGUE	Trouver une solution à la création de la licence « my coach vélo » avant la fin du mois de février 2017.

Plan des annexes

Annexe 1 : ordre du jour de l'assemblée générale électorale du 11 mars 2017 (page 11).

Annexe 1 : ordre du jour de l'assemblée générale électorale du 11 mars 2017

ASSEMBLEE GENERALE F.F.C.
Samedi 11 mars 2017 à Paris (CNOSF)
ORDRE DU JOUR

7h55 : Vérification des pouvoirs

8h45 : Début des travaux

Allocution d'ouverture par le Président de la F.F.C

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 février 2016
2. Rapport moral présenté par le Secrétaire Général – Adoption
3. Rapport financier présenté par le Trésorier Général
4. Rapport du commissaire aux comptes
5. Approbation des comptes
6. Présentation du budget par le Trésorier Général – Approbation
7. Intervention du Président du Conseil fédéral
8. Fixation des montants de cotisation et d'affiliation fédérale 2017 des clubs
9. Rapport du Président de la Ligue Nationale du Cyclisme
10. Intervention du Médecin Fédéral National
11. Intervention du Directeur Technique National
12. Résolution relative au principe de création d'un comité régional en Corse
13. Remise des diverses récompenses et médailles
14. Allocution du Président de la FFC
15. Election du Président de la FFC, vote + résultats
16. Election du Bureau exécutif, vote + résultats
17. Election des 32 membres du Conseil fédéral, vote + résultats
18. Allocution du Président élu
19. Clôture de l'assemblée générale